

Section de l'HERAULT

TEL/ 04-67-15-75-65

Port :06-11-60-25-67

Déclaration liminaire

Nous nous sommes interrogés sur le bien-fondé de vous lire une motion. Pour redire encore une fois à quel point les relations se tendent dans nos services ? On le voit bien, le dénoncer encore et toujours, n'arrête pas les décisions visant à casser la fonction publique.

Cependant ce Comité Technique Local se tient dans un contexte et de crise morale qui frappe le personnel politique, et d'austérité budgétaire qui frappe tous les agents de la DGFIP.

Notre section locale F.O.-DGFIP34 n'a pas pour habitude de commenter l'actualité mais nous ne pouvons rester sans réaction, en notre qualité d'agents des finances publiques, devant ce qui s'appelle aujourd'hui « l'affaire CAHUZAC ». même si respectueux des principes républicains de séparation des pouvoirs, le Syndicat F.O.-DGFIP laissera à la Justice le soin d'apporter les éclaircissements et les sanctions nécessaires dans cette affaire.

L'ex ministre délégué au budget, chantre et défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal mais sans création de postes adéquats, fraude et ment., ceci est un fait puisque qu'avoué.

Les agents des Finances Publiques qui sont soumis à un contrôle sur pièce quinquennal et qui, à défaut du dépôt annuel de leur déclaration de revenus et du paiement de l'intégralité de leurs obligations fiscales font l'objet d'une procédure disciplinaire sont aujourd'hui fortement inquiets des conséquences que cette affaire aura sur leurs relations avec tous les publics, particuliers et professionnels, et des répercussions éventuelles sur la réputation de leur Administration.

Dans un contexte de crise sociale et économique profonde, ils craignent en effet que, à cause de cette affaire, les incivilités voire l'agressivité, soient multipliées et deviennent humainement ingérables.

Aujourd'hui les agents de la Direction Générale des Finances Publiques subissent de plein fouet la politique d'austérité prônée par l'ex-ministre du Budget. Ses conséquences négatives, tant sur les conditions de travail que sur l'exercice des missions, sont connues de tous : c'est le service public financier et fiscal qui est mis à mal au détriment de l'intérêt général de notre pays.

Les agents de la DGFIP, de par leur Statut de Fonctionnaires d'État, ont encore la possibilité de préserver la neutralité nécessaire pour assurer l'égalité de traitement des citoyens, mais ils

savent aussi qu'une grave crise de confiance s'est installée, dont ils ne sauraient subir les effets négatifs.

Il appartient donc à la Direction Générale des Finances Publiques de tout mettre en œuvre pour rétablir rapidement la relation de confiance avec les usagers du service public financier et fiscal.

Les agents de la DGFIP sont las;

Après la 1ère lame habituelle de coupe sombre dans les effectifs, la seconde,, celle qui touche à nos moyens par un budget qui est encore une fois en nette baisse , . on annonce la 3ème lame, par voie de presse ici ou là avec 4 voire 5 milliards d'euros d'économies à trouver.

Bercy devra-t-il cette fois être exemplaire ? non prioritaire ?... ou quoi d'autre encore pour justifier de nous priver des moyens nécessaires à des conditions de travail décentes ?

Les paris sont ouverts mais nous le savons . nous ne serons pas exemptés de devoir faire encore mieux avec moins d'humain, .moins de moyen et de moins en moins de motivation aussi ! car pouvons nous encore croire en nos missions ?

Pourtant, fort de nos convictions et de nos revendications, nous avons décidé que oui et nous nous devons de continuer à militer contre :

- ✓les suppressions d'emplois,
- ✓les baisses de promotions
- ✓les réformes précipitées et mal préparées,
- ✓les outils informatiques mal finalisés,
- ✓les réorganisations,etc

Nous combattons également la démarche stratégique, qui ce n'est plus un secret pour personne, sera l'occasion de regrouper, de spécialiser, de restructurer, de régionaliser, au mépris des redevables mais également des agents.

Or, pourtant, dans la période de crise systémique, les missions régaliennes de la DGFIP sont un des fondements de la cohésion sociale. A FO, nous réclamons la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires pour la maintenir.

Or nous subissons de plein fouet, coup sur coup.

Les promesses de nos dirigeants sont autant de mensonges.
Les agents devaient sortir gagnant- gagnant de la fusion.:

Est-ce du gagnant- gagnant lorsque les lauréats des concours internes et liste d'aptitude récoltent péniblement quelques indices et les voient s'envoler dans les frais dus à une affectation ailleurs.,

Est-ce du gagnant- gagnant lorsqu'il n'ont plus qu'un seul mouvement , on vient d'annoncer que le mouvement d'avril des B et C est supprimé . L'instauration des RAN est elle une avancée pour les agents?

Est-ce du gagnant-gagnant lorsque les promotions sont réduites de plus de 30 %

N'appelles-t-on pas tricher lorsque l'on change les règles du jeu en cours de route comme pour les listes d'aptitude de C en B, et ne respectant pas les potentialités par filière

Surtout lorsque l'on sait que 2013 est la dernière année pour laquelle subsiste le droit au retour

Est –ce gagnant-gagnant lorsque pour passer d'inspecteur à I DIV le nombre d'années requis est allongé, qu'à titre perso, il faille attendre plus de 10 ans de plus qu'avant ?

La dessus rajoutons une évaluation des plus opaques et on comprendra que les agents, tous les agents même si ceux issus de la gestion publique sont plus touchés de par la nouveauté des règles, auraient pu avoir des avancées, pourtant non .

Alors ne doit on pas prononcer les mots de mensonge, de tricherie, de scandale!

L'engagement fort du Directeur Général lors de la fusion en ses propos maintes fois réitérés: "Aucun agent ne sera lésé dans la fusion nous prendrons le meilleur des deux systèmes

Est il appliqué?

NON alors chaque agent commence à mesurer qu'aujourd'hui la promesse est devenue le mensonge de la DGFIP..

FO-DGFIP mettra tout en œuvre pour redonner aux agents ce qu'ils sont en droit de revendiquer.

.